



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Dysfonctionnements du dispositif « Fil d'Ariane » en période de crise

Question écrite n° 14018

### Texte de la question

M. Pierre-Henri Carboneil attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les dysfonctionnements constatés du dispositif « Fil d'Ariane » en période de crise. Conçu pour permettre aux ressortissants français à l'étranger de signaler leur présence et de recevoir des consignes de sécurité en cas d'évènement majeur, ce service constitue un outil essentiel de protection consulaire. Or à l'occasion de récentes situations de crise au Moyen et Proche Orient, de nombreux usagers ont signalé leur impossibilité d'accéder au site ou d'y enregistrer leurs informations, en raison de saturations ou de défaillances techniques. Ces difficultés apparaissent particulièrement préoccupantes dès lors que ce dispositif est précisément destiné à être mobilisé en situation exceptionnelle, moment où l'afflux de connexions est, par nature, maximal. Une telle situation interroge sur la capacité du service à remplir sa mission première, dès lors qu'un outil conçu pour fonctionner en période de crise se révèle défaillant précisément lorsque la demande est la plus forte. Dans ce contexte, il lui demande quelles sont les causes identifiées de ces défaillances, quelles mesures ont été mises en œuvre ou sont envisagées afin de garantir la pleine accessibilité et la robustesse du dispositif en période de forte affluence et si une refonte ou un renforcement des infrastructures numériques du « Fil d'Ariane » est prévu afin d'assurer sa fiabilité en toutes circonstances.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre-Henri Carboneil](#)

**Circonscription :** Tarn-et-Garonne (1<sup>re</sup> circonscription) - Union des droites pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14018

**Rubrique :** Ambassades et consulats

**Ministère interrogé :** [Europe et affaires étrangères](#)

**Ministère attributaire :** [Europe et affaires étrangères](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [7 avril 2026](#), page 2851